

DEPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE

CONSEIL DEPARTEMENTAL

RAPPORTEUR(S) : MME MARIE-PIERRE CALLET / M. LUCIEN LIMOUSIN

DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE 25 Mars 2016

OBJET : Santé animale - Année 2016

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Départemental,

La Commission Permanente du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 25 Mars 2016 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé :

- de confier au Laboratoire Départemental d'Analyses des Bouches-du-Rhône les analyses relatives à la prophylaxie animale, frais annexes compris à partir du 1^{er} janvier 2016, dans la limite des crédits y afférents ;
- d'allouer les subventions suivantes au titre de 2016 :
 - . au Groupement de Défense Sanitaire Apicole 13 :
 - 6 500 € pour le fonctionnement général,
 - 63 000 € pour le programme de prophylaxie apicole,
 - . au Groupement de Défense Sanitaire 13 :
 - 35 000 € pour le fonctionnement général
 - 9 200 € pour la gestion du programme départemental de santé animale,
 - 7 712 € pour l'achat de tubes de sang,
 - 4 000 € pour les études avortements,
 - 5 600 € pour le bilan d'élevage AGDS,
 - . aux éleveurs pour l'aide à l'acquisition de bacs d'équarrissage et de couloirs de contention, conformément aux montants figurant dans le rapport et dans la limite d'une enveloppe totale de 3 400 € pour les bacs, 21 600 € pour les couloirs de contention et 1 800 € pour l'achat d'armoires à pharmacie murales.

Les crédits seront prélevés à hauteur de :

- 41 500 € sur le chapitre 65, fonction 928, nature 6574,
 - 98 880 € sur le chapitre 65, fonction 921, nature 6574,
 - 34 512 € sur le chapitre 204, fonction 928, nature 20421,
- dont les dotations sont suffisantes.

à l'Unanimité

ADOPTE

**Pour la Présidente du Conseil Départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation**

Signé

**Nathalie Tarrisse
Directrice par intérim
du Service des Séances de l'Assemblée**